



## Concours d'automne - Lanz Jardin Horses Arena, Tavannes du 26 au 28 septembre 2025



**Présidente du CO**  
**Secrétaire du CO**  
**Président du jury**

Homberger Noémie, Neuchâtel NE  
Bühler Patricia, La Chaux-de-Fonds NE (079 648 34 48)  
Hofer Ernst, Bévillard BE

**Constructeur de parcours**

Rossier Sylvain, Saignelégier JU  
Finger Stéphane, La Chaux-de-Fonds NE  
de Jesus Maia-Nussbaumer Päivi, Bonfol JU

**Vétérinaire**

Délais: **08.09.2025**

Phase d'engagement ultérieur dès le: **10.09.2025**  
**21:00**

<http://www.gestion-concours.ch>

No	Date	Catégorie	Details	NG	Prix	Remarques
<b>Vendredi 26 septembre</b>						
1	26.09.25	O R/N115	Barème:2 phases spéc.1e Achr+p,2e tous Achr+p,chr2e	41	150.-	Selon RS. Sans limitation points cavaliers/chevaux.
2	26.09.25	O R/N120	Barème:A au chrono	51	200.-	Selon RS. Sans limitation points cavaliers/chevaux.
3	26.09.25	O R/N125	Barème:2 phases spéc.1e Achr+p,2e tous Achr+p,chr2e	51	200.-	Selon RS. Sans limitation points cavaliers/chevaux.
4	26.09.25	O R/N130	Barème:A au chrono	61	300.-	Selon règlement
5	26.09.25	O R/N135	Barème:2 phases A au chrono	61	300.-	Selon règlement
<b>Samedi 27 septembre</b>						
6	27.09.25	O B75	Barème:A sans chrono	26	en nature à tous les 0 faute	Selon RS. Sans restrictions de points.Degré 1 = 75 cm, degré 2 = 90 cm. Il faut préciser le degré lors de l'inscription. Degrés: 1 - 75cm / 2 - 90cm
7	27.09.25	O B75	Barème:2 phases spéc.1e Achr+p,2e tous Achr+p,chr2e	26	80.- espèces ou nature	Selon RS. Sans restrictions de points.Degré 1 = 75 cm, degré 2 = 90 cm. Il faut préciser le degré lors de l'inscription. Degrés: 1 - 75cm / 2 - 90cm
8	27.09.25	O R/N100	Barème:A au chrono	31	100.-	Selon RS. Sans limitation points cavaliers/chevaux. Obligation d'inscrire les épreuves 8 et 9. Les engagements qui ne sont pas conformes aux restrictions seront supprimés et non remboursés!
9	27.09.25	O R/N105	Barème:2 phases A au chrono	31	100.-	Selon RS. Sans limitation points cavaliers/chevaux. Obligation d'inscrire les épreuves 8 et 9. Les engagements qui ne sont pas conformes aux

No	Date	Catégorie	Details	NG	Prix	Remarques
						restrictions seront supprimés et non remboursés!
10	27.09.25	O R/N110	Barème:A au chrono	41	150.-	Selon RS. Sans limitation points chevaux/cavaliers. Obligation d'inscrire les épreuves 10 et 11. Les engagements qui ne sont pas conformes aux restrictions seront supprimés et non remboursés!
11	27.09.25	O R/N115	Barème:2 phases A au chrono	41	150.-	Selon RS. Sans limitation points chevaux/cavaliers. Obligation d'inscrire les épreuves 10 et 11. Les engagements qui ne sont pas conformes aux restrictions seront supprimés et non remboursés!
<b>Dimanche 28 septembre</b>						
12	28.09.25	O B100	Barème:Epreuve de style	31	100.- Espèces ou nature	Compte pour l'obtention de la licence. Distance poneys, voir sous remarques.
13	28.09.25	O B100	Barème:Epreuve de style	31	100.- Espèces ou nature	Compte pour l'obtention de la licence. Distance poneys, voir sous remarques.
14	28.09.25	O N140	Barème:A au chrono	101	1000.-	Selon règlement
15	28.09.25	O N145	Barème:A chrono + 1 barr A chrono	101	1200.-	Selon règlement

<b>Nennungen/Zahlungen</b>	Nennungen können nur online über das Nennsystem ( <a href="http://my.swiss-equestrian.ch">my.swiss-equestrian.ch</a> ) angenommen werden.
<b>Abmeldungen/Mutationen</b>	Sind bis um 16 Uhr des Vortages bei der betreffenden Prüfung selbständig durch den Reiter über das Nennsystem( <a href="http://my.swiss-equestrian.ch">my.swiss-equestrian.ch</a> ) vorzunehmen.
<b>Nachnennphase</b>	Eine mögliche Nachnennphase nach Nennschluss obliegt dem Veranstalter. Ausnahme Dressur: Eine mögliche Nachnennphase nach Nennschluss obliegt dem TD. Nachnennphase wird gegebenenfalls im Nennsystem nach Nennschluss angezeigt.
<b>Majoration de la finance d'engagement pour la phase d'engagement ultérieure</b>	5.00 CHF
<b>Nenn gelderhöhung in der Nachnennphase</b>	5.00 CHF
<b>Start- und Ranglisten</b>	Sind auf <a href="http://info.swiss-equestrian.ch">info.swiss-equestrian.ch</a> oder auf der Webseite des Veranstalters abrufbar.
<b>Changement par le secrétariat</b>	Dernier délai pour les changements la veille des épreuves jusqu'à 16 h 00 dans le système d'engagement <a href="http://my.swiss-equestrian.ch">my.swiss-equestrian.ch</a> . Tous les changements effectués par le secrétariat seront facturés 10.-
<b>Listes de départs</b>	sur <a href="http://www.gestion-concours.ch">www.gestion-concours.ch</a> . Les listes établies la veille des épreuves ne seront pas modifiables!!
<b>Renseignements/changements/annulations</b>	<a href="mailto:info@gestion-concours.ch">info@gestion-concours.ch</a> - Mobile 079 648 34 48
<b>Restriction inscriptions par paire d'épreuves</b>	L'organisateur se réserve le droit de supprimer, sans rembourser, les engagements des épreuves 8,9,10 et 11 qui ne sont pas conformes aux restrictions indiquées.
<b>Epreuves en nocturnes</b>	En cas de forte participation, certaines épreuves pourraient se dérouler en nocturne. Paddock éclairé en conséquence.
<b>Prescriptions générales</b>	Le CO se réserve le droit, en cas de forte participation, d'inverser ou de changer les jours des épreuves, de commencer le jeudi et de modifier les barèmes. L'organisateur décline toute responsabilité concernant les accidents, dégâts matériel, vols, etc., pouvant atteindre les propriétaires, cavaliers et chevaux pendant le voyage et la manifestation.

**Poneys**

Distances des combinaisons pour poneys modifiées pour ceux qui l'auront demandé à l'inscription (remarque: distance poney). Les poneys seront regroupés soit au début, soit à la fin de l'épreuve, sans tenir compte du nombre de poneys que monte le cavalier.

2025.8160